

Quelques théories et pratiques pour l'évaluation de la traduction

Salima EL KOULALI , Chercheur en traduction et études Amazighes-Rabat, Maroc.

Résumé

Cet article a pour objet d'éclairer certaines questions liées à la traduction, à savoir l'évaluation, qui dépend principalement de la façon de traduire, et qui a été traité par ses différentes théories et approches.

La combinaison des unités logiques de la traduction suscitées par Radó sont importantes pour déterminer les critères de l'évaluation. Pour faciliter son processus, Ballard a réalisé une étude intéressante sur la concordance entre les langues.

La problématique de l'évaluation n'était pas traitée seulement d'une manière théorique sinon pratique. Parmi les systèmes d'appréciation de la qualité de traduction on cite : le barème ACTFL, Sical III, le SEPT ou bien le système de Gouadec, et le modèle de Bachman.

L'évaluateur doit être objectif dans son travail, tout en disposant d'une culture générale et suffisante. Sans oublier la nécessité d'un cahier de charges, considéré comme la référence fiable pour une bonne évaluation.

Mots clés: Traduction, erreur, évaluation, critère, concordance, système automatique, théorie.

ملخص

إن بعد هذا المقال مساهمة من أجل الوقوف على بعض المسائل المهمة في حقل الترجمة لا وهي تقييم هذه الخيرة. يعتمد تقييم الترجمة بالأساس على الطريقة التي تترجم بها، والتي عبرت عنها نظريات ومقاربات عديدة. كاللسانية، والوظيفية، ونظرية المعنى، والنونق المتعدد، والتقابل الدينيكي، والمعايير السوسيوثقافية. كما أن تضارب الوحدات المنطقية للترجمة التي أشار إليها رادو (Radó) مهمة لوضع معايير للتقييم. بالإضافة إلى ذلك، فإن الدراسة التي أجرتها بيار (Ballard) حول مدى التطابق والتقارب بين اللغات، عنصر مهم من شأنه أن يساهم في تيسير عملية التقييم. أما في المجال الآلي، فقد كانت معايير التقييم نسبية فقط، ومن أهم هذه الأنظمة الآلية الرائدة في هذا المجال، نذكر: سيكال III وغوديك وباشمان.

وفي حديثنا عن التقييم، فإن الوقوف على مفهومه إلى جانب مفهوم الخطأ من البدويات. وقد تعددت الرؤى والتصورات التي أعطيت لكتابهما. فالنسبة للتقييم ينصح بنصله عن ما هو ذاتي وجعله موضوعياً. كما اعتبر رابطة بين الأشياء الملاحظة أو المرئية والأشياء المرجعية. إلى جانب ذلك هناك أراء ترى أن التقييم رهتن بمدى توفرنا على المعلومات الكافية. أي أن الثقة دورها في هذه العملية. ووفق تصورات أخرى فإن دفتر التحملات هو الشيء الناجع للحصول على ترجمة ناجعة.

الكلمات المفاتيح: الترجمة، الخطأ، التقييم، المعيار، التطابق، النظام الأوتوماتيكي، النظريات.

L'évaluation de la traduction est un thème qui a fait couler beaucoup d'encre. Les traducteurs, les théoriciens, ainsi que les responsables de grandes institutions ou agences de traduction ont accordé une grande importance au sujet de la qualité de la traduction afin d'obtenir les meilleurs résultats.

A travers les époques précédentes les traducteurs ont été divisés en deux groupes opposants, un exige une traduction littérale et l'autre une traduction libre. C'est à partir de ce point-là qu'on peut affirmer l'apparition d'une vision qui prévoit les critères d'une traduction correcte qui entraîne le même effet du texte de la langue de départ sur le lecteur du texte de la langue cible.

La ville de Rome a posé les jalons pour l'avenir de la théorie de la traduction. Parmi les théoriciens les plus connus à cette époque, on cite Cicéron, Horace, Pallino, et Quintiliano.

Cicéron était le premier qui a parlé de l'existence de deux modèles de traduction, la traduction littérale et la traduction libre, la discussion sur ce sujet en occident a duré deux milles ans, Cicéron a affirmé :

Je n'ai pas fait la traduction en tant que traducteur mais en tant qu'orateur, prenant en considération le fond des pensées et la stylistique discursive, néanmoins, j'ai adapté les mots à nos coutumes. Je n'étais pas obligé de traduire mot à mot)verbum pro verbo(, j'ai gardé la force des mots.»⁽¹⁾

Cicéron partage cette idée avec Horace qui a plaidoyé pour une traduction libre, et introduit dans ses discussions le terme « fidélité » dans son livre

Epistola ad Pisones (13 A.C) : « il ne faut pas traduire mot à mot ».⁽²⁾

A côté de ces théoriciens, on trouve Saint Jérôme, qui était traducteur et fondateur de la traductologie, et il nous a laissé son important ouvrage intitulé De optimo genere interpretandi (395).⁽³⁾

Alors quels sont les critères sur lesquels s'articule l'évaluation de la traduction ? Est-ce la fidélité linguistique ? Est-ce le transfert du sens ? Est-ce d'autres éléments à considérer ?

La notion de fidélité en traduction est, en effet, une sorte de mise au cœur de l'épineuse question de l'expression de la pensée humaine par le langage à cause du double circuit de la traduction qui va de l'émetteur au destinataire de la traduction en passant par le traducteur lui-même.⁽⁴⁾

Les pédagogues et les examinateurs de traduction prennent généralement la fidélité comme critère premier de la qualité de la traduction et la définissent grosso modo comme étant l'adéquation au sens.⁽⁵⁾

La fidélité peut être envisagée de différentes manières : fidélité à la lettre du texte, à l'intention de l'auteur, à la fonction du texte en langue cible.

La qualité de la traduction est liée d'une manière directe aux différentes conceptions que chacune d'elles ont sur quoi consiste traduire, ou à d'autres critères, à titre d'exemple la classification des types d'erreurs qu'on peut trouver dans un texte, le concept qu'on a sur le mot « évaluation », en se basant sur les unités logiques pour la traduction, ou bien en faisant recours à des systèmes automatiques d'évaluation.

La perspective linguistique:

En 1950, Vinay et Darbelnet proposent une méthode comparative, inspirée par les travaux de De Saussure. Selon cette perspective un système linguistique est remplacé par un autre, à condition qu'on respecte la spécificité formelle de la langue d'arrivée. En 1958, apparaît leur œuvre « la stylistique comparée du français et de l'anglais », ce travail se focalise sur des questions stylistiques et procédures techniques, permettant ainsi aux traducteurs d'améliorer la façon de traduire. La traduction et la stylistique comparée ne sont pas séparables:

« Les démarches du traducteur et du stylisticien comparatif sont intimement liées, bien que de sens contraire. La stylistique comparée part de la traduction pour dégager ses règles; les traducteurs utilisent les règles de la stylistique comparée pour réaliser des traductions ».⁽⁶⁾

La traduction et l'équivalence dynamique:

Nida parle de deux types d'équivalence: l'équivalence formelle et l'équivalence dynamique. L'équivalence formelle accorde une importance à la forme et au contenu du message. Ce type de traduction est tourné vers le texte source. Quant à l'équivalence dynamique, dont Nida lui-même est partisan, elle vise à exprimer de la façon la plus naturelle possible le message en prenant en compte la culture du destinataire du message. Elle cherche à produire chez le destinataire du texte cible un effet équivalent à celui produit chez le destinataire du texte source.⁽⁷⁾

La théorie interprétative:

La théorie interprétative ou bien du sens, a été fondée à l'école supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) à Paris par Seleskovitch et Lederer. Selon cette théorie la traduction est centrée sur le sens de l'idée exprimée et non sur la signification linguistique, c'est-à-dire la réalité extralinguistique. D'après cette théorie qu'il s'agisse de traduction orale ou écrite, littéraire ou technique, l'opération consiste en : compréhension, déverbalisation, réexpression.

Dans *La Traduction aujourd'hui* (1994), Marianne Lederer résume ainsi les principaux acquis de la théorie interprétative de la traduction : « la théorie interprétative ... a établi que le processus de traduction consistait à comprendre le texte original, à déverbaliser sa forme linguistique et à exprimer dans une autre langue les idées comprises et les sentiments ressentis. »⁽⁸⁾

La théorie de polisystème:

D'après Even-Zohar, le « polisystème » est un ensemble hétérogène de systèmes qui interagissent de façon dynamique au sein d'un système englobant (le polisystème). Ainsi, la littérature traduite ne serait qu'un niveau parmi d'autres au sein du système littéraire qui est inclus dans le système

artistique en général. Ce dernier fait également partie intégrante du système religieux ou encore politique. D'une manière générale chaque système a des racines socioculturelles.(9)

Les paramètres socioculturels:

Cette approche est liée à la réalité socioculturelle, Hewson et Martin s'appuient sur une approche variationnelle et proposent deux modèles d'analyse:

Linguistique: avec une génération de paraphrases dans la langue source et la langue cible.

Normatif: avec l'application de filtres socioculturels.

Et ce afin d'avoir des correspondances tant au niveau intralinguistique qu'interlinguistique.⁽¹⁰⁾

Hewson et Martin veulent parvenir à une systématisation de l'opération de traduction, et visent à redéfinir le rôle du traducteur, en plus d'être opérateur de la traduction, ils le considèrent comme un médiateur culturel.

Les critères fonctionnels:

House définit deux grands types de traductions :

La traduction manifeste (*overt translation*): concerne les textes fortement dépendants de la culture source (ex. textes littéraires, poétiques).

La traduction secrète (*covert translation*): concerne les textes sans ancrage culturel marqué (ex. textes scientifiques, techniques).

Dans les deux cas, House propose de juger la qualité des « filtres culturels » mis en place par le traducteur, c'est-à- dire les modalités d'atténuation ou d'adaptation des références culturelles dans la traduction. ⁽¹¹⁾

L'erreur:

Il y a une différence entre l'erreur et la faute :

Dans la problématique platonicienne, la faute est attribuable à une erreur de jugement, à l'ignorance et non à la responsabilité individuelle.⁽¹²⁾

Selon la conception américaine de la pédagogie, l'erreur étant la pré-

figuration d'un échec futur, elle doit être minimisée sinon valorisée. A l'inverse, dans la conception française, l'erreur révèle les lacunes d'une formation, qui doivent être comblées. Selon que l'on suivra l'un ou l'autre modèle, l'évaluation de la qualité d'une traduction variera en conséquence.⁽¹³⁾

Il y a des erreurs qui sont relatives au texte original, et des erreurs qui sont relatives au texte de la langue d'arrivée. Dans les deux cas l'erreur est due aux deux phases du processus de la traduction, à savoir la compréhension et la réexpression.

Delisle nomme ces deux typologies d'erreurs:⁽¹⁴⁾

- 1- Faute de langue (pour faire référence à une erreur qui existe dans le texte LA et qui est due à un manque de connaissance de la LA).
- 2- Faute de traduction (pour se référer à une mauvaise interprétation d'un segment du texte LD qui entraîne des faux-sens, des contresens et des non-sens).

De son coté, Palazuelos fait la distinction entre erreurs de production (parole) et erreurs de traduction (traduction).⁽¹⁵⁾

Les unités logiques pour la traduction (Logemas):

Radó propose ce qu'il appelle « logemas » qui sont les unités logiques pour la traduction. Il fait une distinction entre les unités du contenu relatives aux catégories sémantiques, les unités métalinguistiques relatives à l'aspect socio-culturelles du texte, les unités formelles qui incluent des questions en relation avec la métrique et phonémique et les unités suprasegmentales qui sont liées à l'équivalence entre les deux textes, parce qu'il n'y a pas une hiérarchie et les unités logiques obtenues du texte original TO et qui peuvent être différents des unités du texte d'arrivée.

Radó a souligné d'autres critères pour évaluer le résultat d'une traduction, à savoir:

1- critère philologique : il répond à la question suivante:

Le traducteur a-t-il reconnu les unités logiques (logemas) du texte de langue originale ? Prenant en considération que les unités logiques du texte de langue originale ne peuvent figurer toutes dans le texte de langue d'arrivée.

2- Critère basé sur le choix : c'est-à-dire quelles sont les unités logiques du TLO que le traducteur a choisi à transmettre et quelles sont celles qui ont été omises ?

3- Critères de compensation : les unités logiques du TLO omises sont elles compensées par des éléments de compensation pour produire une situation similaire ?

4- Critère artistique : comment le traducteur a reproduit les unités logiques et les éléments de compensation ?⁽¹⁶⁾

La concordance entre les langues:

La relativité de la traduction et la non concordance est trop propagée entre les théoriciens. Chacun de nous a une vision sur le monde différente de l'autre, car on ne partage pas la même langue ni la même culture. Chaque système de langue a sa façon de penser.

Ballard a essayé de classifier la concordance comme suit:⁽¹⁷⁾

- Concordance directe ou bien la traduction littérale dans les langues pareilles.
- Concordance non directe qui inclut tous les types de différences.
- Concordance terminologique,
- Concordance culturelle,
- Concordance fonctionnelle (métaphore, hyperbole... qui existent chez beaucoup de gens).

L'évaluation:

D'après Delisle « L'évaluation des traductions est aussi engluée dans la subjectivité. Porter une appréciation sur la qualité d'une traduction, ce n'est pas révéler son état d'âme en face du texte traduit. Une traduction n'est pas un paysage, d'où la nécessité de s'écartier des jugements émotifs et rhétoriques, des critiques de goût, des billets d'humeur, des distributions subjectives de notes fondées sur rien du tout. ⁽¹⁸⁾ »

Hadji pose qu'« évaluer, c'est mettre en relation des éléments issus d'un observable (ou référé) et un référent pour produire de l'information éclairante sur l'observable, afin de prendre des décisions ». ⁽¹⁹⁾

Selon De Ketele « évaluer consiste à recueillir un ensemble d'informations et de les évaluer en fonction d'un référentiel ». ⁽²⁰⁾

mations reconnues comme suffisamment pertinentes, valides et fiables, et à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères jugés suffisamment adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route, en vue de fonder une prise de décision».⁽²⁰⁾

Selon Tardif, l'évaluation est « le processus par laquelle des informations sont obtenues au sujet des connaissances et des capacités d'un apprenant [...], qui vise à fournir une rétroaction significative à la personne évaluée et à fournir des données utiles à la communauté dans laquelle elle vit ».⁽²¹⁾

Evaluer une traduction signifie d'une certaine manière la noter. Mais, en entreprise, il ne s'agit pas de quantifier la faute comme c'est la pratique courante en matière de correction des travaux et examens à l'université et dans les concours d'associations professionnelles au moyen de listes de catégories d'erreurs pour lesquelles le nombre de points à enlever, fixé à l'avance et hors contexte, va (sur une échelle de 100 points) de 20 pour le non-sens à 1 pour une faute de ponctuation.⁽²²⁾

Selon Ballard il y a deux types d'évaluation: ⁽²³⁾

- Evaluation partielle qui vise l'amélioration de la qualité.
- Evaluation totale qui estime la productivité de la traduction.

Seule une méthode fondée sur un cahier des charges rédigé en fonction des besoins et des valeurs du donneur d'ouvrage permet d'évaluer le travail du traducteur. Le cahier des charges sert alors de filtre pour déterminer la faute et sa gravité. A défaut d'un tel cahier, toute évaluation devient indûment subjective puisqu'elle renvoie aux besoins et aux valeurs de l'évaluateur lui-même ou repose sur la perception qu'a ce dernier des besoins et des valeurs du donneur d'ouvrage, ce qui équivaut à une interprétation de mandat de deuxième main.⁽²⁴⁾

Les systèmes de l'évaluation:

La problématique de l'évaluation n'était pas traitée seulement d'une manière théorique sinon pratique. Parmi les systèmes de l'évaluation proposés on trouve :

Le Barème ACTFL (American Council for the Teaching of Foreign

Languages pour l'évaluation de la compétence linguistique: Il propose des évaluations jugées pertinentes par l'Ordre et reconnues en matière d'expression orale. Les tests disponibles associés avec ce cadre de travail avaient une portée trop limitée; Ils mettaient davantage l'accent sur l'atteinte de buts sans déterminer des profils de compétence linguistique pertinents d'un point de vue professionnel.⁽²⁵⁾

Sical III (système canadien d'appréciation de la qualité linguistique) : Le premier modèle d'Appréciation de la Qualité des Traductions (AQT), a été créée par le Bureau de la traduction du Canada en 1976. Ce modèle, appelé Sical est décrit par Williams (2001) et Secařa (2005), élaboré à l'original par Alexandre Covacs. Il sépare erreurs de langue (intelligibilité, grammaticalité, idiomatique) et erreurs de transfert (conservation du sens). Chaque erreur est jugée comme grave ou mineure, la gravité étant déterminée sur la base des conséquences supposées de l'erreur.⁽²⁶⁾

Note	Description générale	Barème Maximum d'erreurs graves et légères pour TO de 400 mots	
		Erreurs graves	Erreurs légères
A			
B			
C			
D	Niveau supérieur Tout à fait acceptable Peut être révisée Inacceptable	0 0 1 >1	6 12 18 18

Gémar décrit ainsi le fonctionnement du Sical III:

Le réviseur, lorsqu'il évalue une traduction, souligne la partie contestable et la qualité d'un simple T (pour traduction) ou L (pour langue), quand la faute relevée est sans gravité, ou, en cas de faute grave, de la même lettre, mais encerclée. Le texte est ensuite jugé acceptable ou non selon le nombre et la gravité des fautes relevées.⁽²⁷⁾

La grille Sical porte principalement sur les aspects syntaxiques et sémantiques des textes. Elle n'est pas axée principalement sur leur dimension discursive, c'est-à-dire ce qui est au-delà de la proposition et entre les propositions. (il faut préciser, cependant, que l'un des défauts souvent pénalisés dans les textes est le « manque d'uniformité », dans la terminologie par exemple. Les « illogismes » sont aussi assez fréquents. Il s'agit là de fautes qui touchent aux « relations entre les propositions »).⁽²⁸⁾

Système de Gouadec:

Le SEPT (système d'évaluation positive des traductions conçu par Daniel Gouadec), est plus intéressant que le Sical III en raison du caractère élémentaire de ce dernier. En effet, le Sical III ne comporte que deux catégories de fautes, à savoir les fautes de langue et les fautes de transfert (de sens), subdivisées à leur tour en défauts graves et en défauts mineurs.

Gouadec énumère 675 paramètres (300 à base lexicale et 375 à base syntaxique). L'application juste du code souhaitée par Gouadec aurait exigé une modification radicale des habitudes d'analyse grammaticale et syntaxique de l'évaluateur. Mesurer le SEPT et le Sical III, c'est comparer la lourdeur avec la légèreté, la recherche d'exhaustivité de la part de l'universitaire avec les impératifs économiques et opérationnels du contrôle de la qualité de la part du gestionnaire de la qualité linguistique.⁽²⁹⁾

Modèle de Bachman:

C'est un amalgame dans d'autres catégories. Il s'agit de ce que nous appellerons provisoirement la compétence culturelle et les connaissances générales. Bachman ne fait allusion aux connaissances générales nécessaires à la maîtrise de la langue que dans l'élément « analyse de la situation » (appelé savoir sur le monde réel) de la compétence stratégique.⁽³⁰⁾

Il semble que cette insertion n'est pas suffisante. Il existe d'autres « lieux » où ces savoirs sont mobilisés qui dépassent la stricte compétence stratégique. La compétence culturelle est, elle aussi, déjà prise en compte à divers degrés dans les compétences isolées par Bachman, particulièrement dans la composante sociolinguistique.⁽³¹⁾

L'évaluation est aujourd'hui plus que jamais présente dans le champ

social. Le traducteur est un médiateur qui cherche l'équivalence la plus identique, mais c'est une tâche difficile car le système linguistique et culturel se diffère d'une langue à une autre. Evaluer une traduction est par nature une activité subjective, pour être plus objectif il faut sans doute l'acquisition des procédures et des outils de la traduction et une vraie connaissance des approches de la traduction, et du milieu socioculturel de deux langues de départ et d'arrivée.

Les références:

- 1- Amparo Hurtado Albir, Traducción y traductología, introducción a la traductología, Cátedra, 2013, Madrid, p 105.
- 2- Ibid.
- 3- <http://id.erudit.org/iderudit/002451ar>.
- 4- Ibid.
- 5- Vinay et Darbelnet, Stylistique comparée du français et de l'anglais: Méthode de traduction, Paris, Didier, 1995, p 5.
- 6- Eugene Albert Nida, Charles Russell Taber, The Theory and Practice of Translation, Brill, 1969, p 24.
- 7- Guidère, Mathieu : Introduction à la traductologie. Penser la traduction: hier, aujourd'hui, demain. De Boeck, Paris, 2010, p 70.
- 8- Itmar Even Zohar, POETICS TODAY International Journal for Theory and Analysis of Literature and Communication, Volume 11, number 1, 1990, p15.
- 9- (Hewson L., et Martin J. : Redefining Translation : The variational Approach, Routledge, 1991, p. 274.
- 10- House J :Contrastive Discourse Analysis and Misunderstanding : The Case of German and English, in M.Hellinger and U.Ammon eds. Contrastive Sociolinguistics, Berline: de Gruyter, 345-361, 1996.
- 11- Patrik Di Mascio, l'auteur à l'œuvre : incidences de la psychanalyse : Shakespeare, Poe Dickinson, Ens Lyon, 1996, p 20.
- 12- Elisabeth lavault, Olléon, Traduction spécialisée :pratiques, théories, formations, Peter Lang bern, 2007, p 37.
- 13- Jean Delisle, La Traduction raisonnée, Manuel d'Initiation à la Traduction Professionnelle de l'anglais vers le français, Ottawa, Presse

de l'Université d'Ottawa, 1993, p 484.

- 14- Juan Carlos Palazuelos, *El error en traducción*, Pontificia Universidad Católica de Chile, Facultad de Letras. Instituto de Letras. Departamento de traducción, 1992 . p 19, 23,68.
- 15- Gyorgy Radó, *Les noms des traducteur et les vicissitudes d'un néologisme*, *Babel*, XXIV, 1978, n°3-4, p 193..
- 16- Ballard, M., "Concepts méthodologiques pour la mesure de l'équivalence", *turjuman*, vol.2, n°2, 1993, p 7-22
- 17- Delisle, J., *L'évaluation des traductions par l'historien*. *Meta*, 46 (2), 2001, p 210.
- 18- Hadji, C. (1997). *L'évaluation démythifiée*. Paris : ESF, 1997, p 68.
- 19- De Ketele, J.-M., *L'évaluation conjuguée en paradigmes*. *Revue française de pédagogie*, 103 (1), 1993, p 68.
- 20- Tardif, J., *L'évaluation dans le paradigme constructiviste*. Dans R. Hivon (dir.), *L'évaluation des apprentissages. Réflexions, nouvelles tendances et formation*, Sherbrooke : Éditions du CRP, 1993, p 28.
- 21- Ballard, M., "Concepts méthodologiques pour la mesure de l'équivalence", *turjuman*, vol.2, n°2, 1993, p 7-22
- 22- <http://id.erudit.org/iderudit/003410ar>.
- 23- *Ibid.*
- 24- https://www.oct.ca/-/media/PDF/French%20Language%20Proficiency%20Assessment%20Project/FR/flpa_f.pdf
- 25- <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00605304/document>.
- 26- Gémar, J.-C. *Les sept principes cardinaux d'une didactique de la traduction*. *Meta*, 41 (3), p 502, 1996.
- 27- <http://id.erudit.org/iderudit/003410ar>.
- 28- *Ibid.*
- 29- Jean- Charles Pochard, *didactique des langues : une position générale*, acte du 2 colloque de Linguistique appliquée, *Les linguistiques appliquées et les sciences du langage*, université Strasbourg 2, 1998 p 70.
- 30- *Ibid.*
- 31- *Ibid.*